

Zoom Territorial

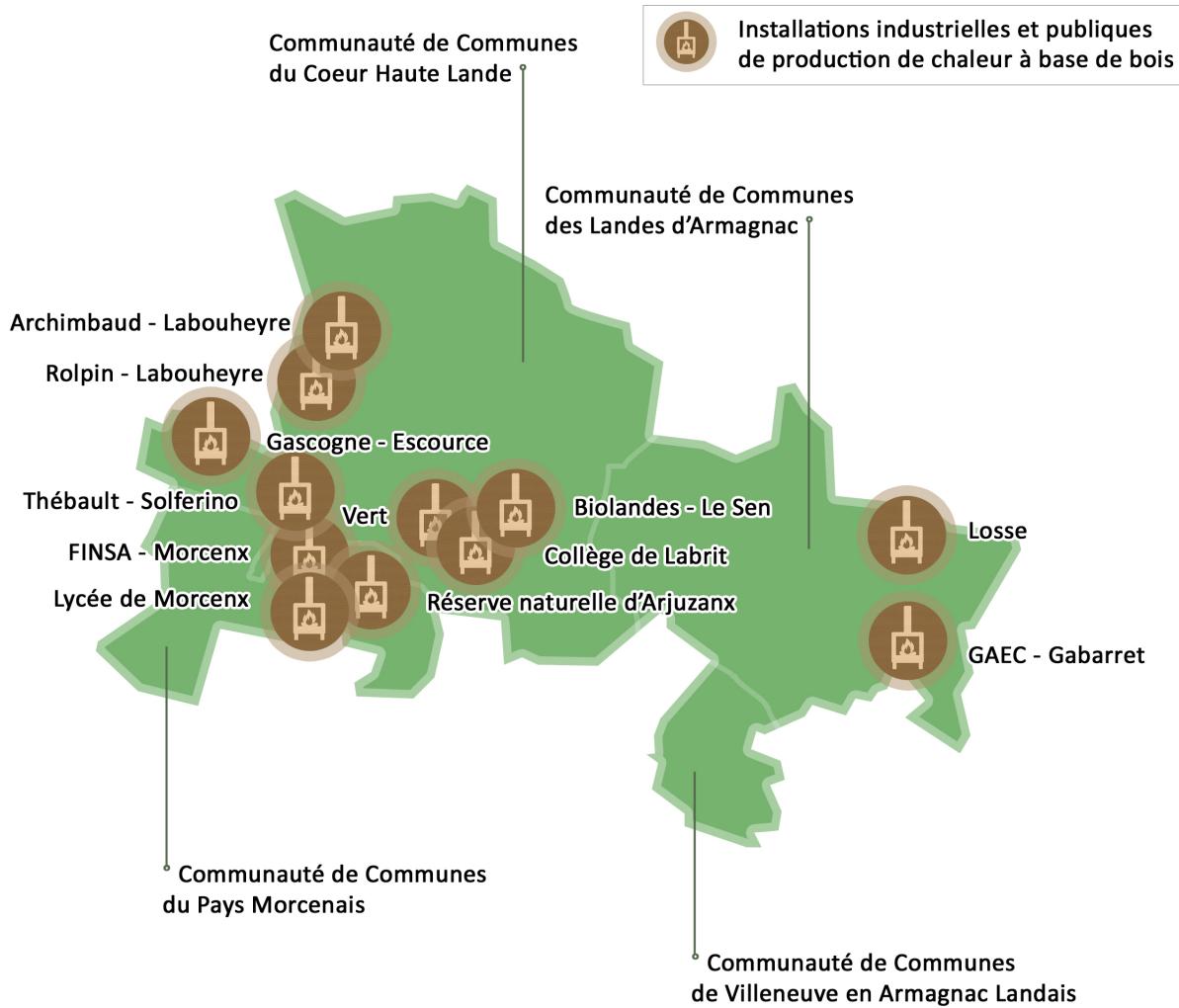
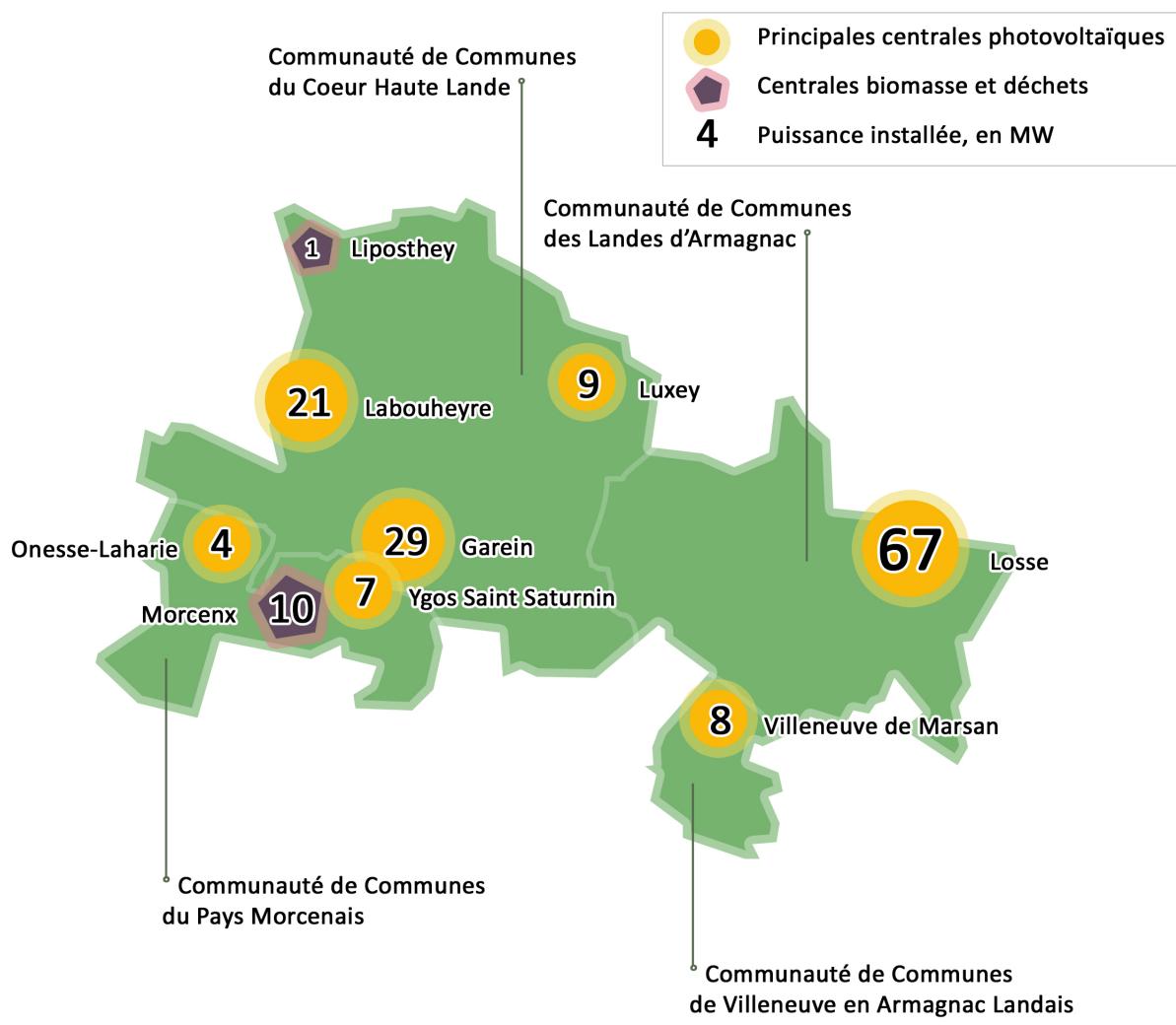
sur les ENERGIES

en Haute Lande - Armagnac



Le territoire Haute Lande - Armagnac, dans les **Landes de Gascogne**, compte près de 44 000 habitants et connaît une **croissance démographique** continue depuis 1999. **74 communes** le composent, regroupées au sein de 4 intercommunalités. À l'ouest, le Cœur Haute Lande et le Pays Morcenais forment le Pôle Haute Lande. À l'est, les Landes d'Armagnac et la communauté de Villeneuve en Armagnac Landais délimitent le Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac. Le tout façonne un **vaste ensemble de vie et d'activité économique**, étendu sur presque 360 000 hectares au nord des Landes, soit **un tiers du département**. 79% de cet espace est couvert par le **massif forestier**, première forêt cultivée d'Europe ; et 16% par les

activités agricoles, élevages, vignobles et cultures de plein champ. L'abondance et la qualité des **ressources naturelles** – bois, eau, espace, etc. – en font un terrain propice au développement de nombreuses **activités de production** et de transformation. Au rang des activités de production, il faut compter la **production énergétique**, **historiquement ancrée** dans l'économie locale mais aujourd'hui profondément réinventée, à l'heure des **énergies renouvelables**. Pleinement engagée dans la transition énergétique, la Haute Lande - Armagnac, conjugue l'**action publique volontariste** de collectivités dites « à énergie positive », l'**engagement de nombreuses entreprises**, et la **R&D de pointe** de fleurons industriels moteurs.



UN TERRITOIRE QUI PRODUIT POUR 4 !



REPÈRES & CHIFFRES CLÉS

145 MW issus du photovoltaïque

Production énergétique



soit 206 MW de puissance installée

considérant 1 MW pour couvrir la consommation de 1 000 habitants

Équivalent population



206 000 habitants sont théoriquement couverts par la production énergétique locale

soit 4 fois et demi la population de Haute Lande-Armagnac !

20% des chaudières bois publiques et industrielles du département

Un tiers des installations photovoltaïques à l'échelle du département

Contribution nette au bilan énergétique renouvelable régional

DU LIGNITE AUX ENERGIES RENOUVELABLES

La production d'énergie est inscrite dans l'ADN du territoire ; c'est-à-dire son sous-sol. Ainsi, depuis 1960 et durant 30 ans, fut exploité à Arjuzanx le plus important gisement de lignite de France. 30 millions de tonnes de « charbon de terre » en furent extraits pour alimenter les chaudières de la centrale thermique voisine, seule centrale au lignite de France. L'exploitation est arrivée à son terme en 1992, ouvrant la voie à une reconversion du gigantesque site minier – 2700 hectares de friche industrielle – en réserve naturelle, halte touristique aujourd'hui prisée.

Au tournant des années 2000, ce n'est plus le sous-sol mais désormais le soleil qui offre au territoire l'opportunité de renouer avec son passé de producteur énergétique. Il est cette fois question d'énergie renouvelable : le photovoltaïque. À Losse dans le Gabardan, sur le versant armagnacais du territoire, est alors construite une ferme solaire qui était en 2010 la plus importante d'Europe et couvrait à elle seule 15% de la consommation d'électricité du département des Landes.

Aujourd'hui, d'autres initiatives creusent ce sillon énergétique. Gazéification par torche plasma, cogénération, méthanisation de la biomasse, production d'hydrogène : tels sont les nouveaux champs de l'innovation qui se traduisent déjà – ou presque – en réalités locales. L'histoire énergétique s'écrit ici !



POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

On parle d'économie circulaire et même d'écologie industrielle dès lors que le déchet d'une industrie est valorisé comme matière première par une autre industrie, ou par elle-même. Le concept tend à établir un cycle vertueux selon lequel ne seraient plus produits que des résidus en capacité d'être réemployés par les systèmes industriels ou absorbés par le milieu naturel sans effet négatif.

En Haute Lande - Armagnac, ce modèle économique qui limite le gaspillage des ressources trouve une série de matérialisations concrètes. En premier lieu, on trouve sur le territoire 20% des chaudières bois du département, et parmi les plus importantes, en particulier chez les industriels du bois (Finsa, Thébault, Rolpin, Archimbaud, Gascogne) et de la chimie verte (Biolandes) qui valorisent sous forme d'auto-consommation les coproduits de leur exploitation.

La biomasse, les déchets verts et les écarts de production agricole sont également à considérer comme une matière première de choix pour ce qui relève du processus de méthanisation. C'est un enjeu compris par les fermes Larrère de Liposthey, un des leaders européens de la culture de la carotte, qui avec son unité de biométhanisation se voit alimenter en électricité et en chaleur, non seulement l'entreprise mais aussi quelques centaines de foyers, tout en produisant annuellement 3450 tonnes de fertilisant organique et en réduisant drastiquement ses émissions de CO₂.

Enfin, même les déchets non recyclables peuvent être retraités. C'est le cas au cœur de la centrale CHO Power de Morcenx, qui accepte une grande diversité de combustibles bien au-delà de la biomasse propre, et les transforme en électricité, après gazéification et raffinage au plasma. Quant à la chaleur produite, elle peut même alimenter les industries voisines branchées en réseau !